

UMR 7318
Droits international, comparé et européen

Compte-rendu
Conseil de l'UMR DICE 7318 du 30 janvier 2025¹

Sont présents : Hubert Alcaraz, Maxime de la Bruyère, Auxane Delage, Aurélie Duffy-Meunier, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Sophie Gambardella, Pascal Gauttier, Donia Landoulsi, Romain Le Bœuf, Aurélie Mahalatchimy, Jean-Jacques Pardini, Caterina Severino, Anne-Sophie Tabau, Ève Truilhé, Ariane Vidal-Naquet.

Sont excusés : Estelle Brosset, Gaëlle Dupré, Sophie Lamouroux, Sylvie Schmitt.

Sont Invitées : Claude Fournier, Céline Maillafet.

Ève Truilhé prend la parole et remercie l'ensemble des membres du Conseil de l'UMR de leur présence en ce jour de Conseil et avant de démarrer le premier point de l'ordre du jour, apporte un point d'informations générales.

Tout d'abord le départ de Valentin Brunel, Ingénieur d'études affecté au CERIC ces deux dernières années est parti en mobilité suite à la réussite à un concours IRD à Montpellier le 1er janvier 2025.

Ensuite, la chaire de professeur junior (CPJ) ouverte au CNRS, Polylaw, qui portera sur les systèmes juridiques et la circulation des normes. Le DICE sera en concurrence avec deux autres laboratoires de droit en France. Ève Truilhé indique que la procédure de recrutement est centralisée par le CNRS et que le candidat a vocation à intégrer le corps des Directeurs de recherche au bout de 5 ans. Elle rappelle qu'il faudra diffuser l'offre de CPJ lorsqu'elle sera disponible.

Enfin, Madame Johanna Etner, cheffe du secteur Sciences de l'Homme et de la Société au ministère a prévu une visite sur le site d'Aix-Marseille les 3 et 4 mars et en particulier au DICE le 4 mars prochain. Ève Truilhé indique que nous allons réserver une salle pour l'accueillir au mieux et mobiliser les membres de l'unité dès qu'elle aura un programme plus détaillé de sa venue. Il est rappelé par Aurélie Mahalatchimy qu'un séminaire de l'axe 5 aura lieu le même jour, en début d'après-midi.

1. Approbation du compte-rendu du précédent Conseil de l'UMR

Ève Truilhé demande si des modifications doivent être apportées au compte-rendu du précédent Conseil de l'UMR du 10 juillet 2024. Aucune modification n'est demandée et le compte-rendu du Conseil précédent est adopté à l'unanimité des membres présents du Conseil, moins une abstention.

¹ 30 janvier 2025 à 14 heures 30 par zoom, ou en présentiel en salle 3.3 (Bâtiment Cassin – Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence).

2. Ressources financières

2.1. Situation particulière

Ève Truilhé commence ce point à l'ordre du jour en rappelant que les unités de recherche, et notamment le DICE ont vu leur dotation annuelle diminuer. Cette question a déjà été abordée lors du précédent conseil.

Elle indique également que l'on traverse une situation budgétaire spécifique, le système des services votés pour quelques mois. La fin devrait parvenir avec le vote du budget national pour 2025. Depuis janvier 2025, 25 % des crédits du budget initial sont mis à disposition des unités et ce, jusqu'à l'adoption d'une loi de finances par le Parlement, les dépenses ne peuvent cependant être exécutées que dans le cadre des restrictions imposées par le régime des « services votés ». Cela signifie que sont autorisées les seules dépenses nécessaires à la continuité du service public de la recherche dans des conditions normales.

La directrice rappelle que tout engagement de dépenses devra donc se faire avec vigilance, pour respecter un principe de prudence et de parcimonie et avoir un lien direct avec le projet scientifique. Une attention particulière sera apportée aux dépenses de communication, qui ne peuvent pas être engagées, à l'exception de celles strictement nécessaires à la continuité du service, en particulier en matière de communication interne. Enfin, les dépenses par carte achat CNRS doivent être appréciées au regard de leur caractère indispensable et urgent pour permettre la continuité de l'activité du service.

2.2. Dotations

Ève Truilhé revient sur les dotations de l'unité, et notamment la dotation attribuée par AMU au DICE.

Les critères ont été modifiés, ils tiennent compte du nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs quasi exclusivement, la qualité de notre recherche étant difficilement quantifiable. La direction de l'unité a rencontré le VP recherche, et cette baisse a été partiellement amortie, pendant deux ans, l'UMR DICE bénéficiera du bonus. La dotation AMU est du même montant que l'an dernier (hors bonus, hors dotation exceptionnelle) et pourrait être partiellement compensée par le Bonus AMU.

Ève Truilhé rappelle comme il est important d'anticiper, prioriser et avoir des perspectives de recherche scientifique précises. La question des ressources issues de projets de recherche financés est évoquée par de nombreux membres du Conseil et il en ressort qu'il n'est pas toujours possible, selon de type de financement de prévoir des recrutements pour le suivi administratif et financier du projet.

Anne-Sophie Tabau, prend la parole en tant que référente développement durable de l'unité, et indique que s'il y a moins de manifestations organisées, cela améliorera de notre empreinte carbone !

Ève Truilhé indique par la suite que la subvention d'État attribué par le CNRS à l'unité n'a pas encore été versée. Les dotations AMU et CNRS, permettent notamment le financement :

- des séminaires de l'UMR DICE, qui est riche, varié, et qui est également une très belle vitrine à l'extérieur. Les thématiques sont très intéressantes et touchent l'ensemble des équipes. Il est possible d'amener son repas afin d'y assister plus facilement. Il est possible pour le séminaire d'être organisé à Toulon ou à Pau, à leur demande.

Une discussion sur les séminaires est entreprise par les membres du Conseil et il est convenu à l'unanimité de revoir la périodicité, pour espacer les séminaires de 2 mois quelquefois dans l'année.

- du Bonus recherche de l'UMR DICE dont les critères ci-dessous sont rappelés
 - 1) Co-organisation de manifestations par les équipes
 - * Comité scientifique et d'organisation
 - * Sources de financement
 - * Thématique fédératrice
 - 2) Mise en œuvre d'actions innovantes ou de valorisation de la recherche
- de la Journée de l'UMR (partiellement)

3. Actualités du CNRS

Ève Truilhé propose d'organiser une discussion autour des « Key Labs ». En effet, le 12 décembre dernier, le PDG du CNRS a annoncé, sans aucune concertation, que les moyens du CNRS allaient être mis essentiellement sur 25% des laboratoires, les « Key Labs ». Donc les 75% restants auraient moins d'argent. La discussion s'engage dans l'assemblée pour faire partager les opinions de chacun sur cette question. La directrice indique qu'aucune information n'a été transmise sur les critères pour en faire partie, ni si notre unité en fait partie.

4. Prochaine journée de l'UMR 16-17 octobre 2025

Jean-Jacques Pardini présente le programme de la XVII^e Journée de l'UMR qui aura lieu à Toulon les 16 et 17 octobre 2025 sur le thème suivant : Justice et politique : quelles interactions? (Acte 2). Le programme n'a pas encore diffusé, l'appel à contribution étant ouvert jusqu'au 19 mai 2025. Cette Journée de l'UMR DICE est coordonnée par Jean-Jacques Pardini, Guillaume Payan et Céline Maillafet. La thématique s'annonce très riche !

5. Séminaires de l'UMR

Ève Truilhé et Caterina Severino présentent les prochains séminaires de l'UMR et en proposent les prochaines thématiques. Le prochain séminaire est fixé et portera sur Économie numérique et droits fondamentaux : quels défis pour nos démocraties ? Errol MENDES, Professeur (Université d'Ottawa), 25 février 2025.

Certaines propositions pour le séminaire de l'UMR seront réorientées vers les équipes, comme le séminaire de Sophie Grosbon sur les négociations agricoles et les changements climatiques (CERIC). Un état complet et actualisé sera présenté au prochain Conseil. Il est procédé à main levée afin de déterminer si les thématiques intéressent l'ensemble de l'unité ou simplement certaines équipes. D'autres sont écartées lorsque les sujets proposés sont trop éloignés des préoccupations scientifiques de l'unité.

Suite à la réussite de la 1^{ère} édition du séminaire résidentiel de l'UMR à Fréjus, il est évoqué sa reconduction une année sur deux. Tous les membres du Conseil ont approuvé l'organisation du prochain séminaire résidentiel pour 2026.

6. Site internet – communication

Pascal Gauttier prend la parole et informe l'assemblée sur l'avancée de la création du nouveau site internet du DICE. Il est dans sa configuration presque définitive, et propose une projection pour que l'assemblée puisse naviguer sur les différents onglets.

Pascal Gauttier indique qu'il est prêt à compléter les profils de tous les membres de l'unité non aixois, qu'il attend les photos et CV de tous les membres palois et toulonnais, afin que le site reflète l'ensemble du laboratoire. Concernant les publications, toutes celles qui sont déposées sur HAL seront rapatriées sur le profil de chaque chercheur à partir du moment où ce dernier a un CV HAL ou un idHAL

Ève Truilhé remercie chaleureusement Romain Le Bœuf, Pascal Gauttier et Charlotte Largeron qui ont travaillé ardemment sur la mise en place du site.

Un autre point concernant les réseaux sociaux a été abordé, cela concerne X (ex-Twitter) et l'éventuelle migration vers Bluesky. Ève Truilhé rappelle que ce réseau social n'assure plus la qualité de la diffusion de l'information scientifique et que le but recherché n'était plus atteint. D'autres membres du Conseil ont évoqué l'absence de modération et l'excès de nombreux propos.

Jean-Jacques Pardini a indiqué que le CDPC s'était déconnecté depuis décembre 2024, et Ariane a confirmé que l'ILF allait dans le même sens. Concernant le CERIC, Ève Truilhé a indiqué que cela avait également été confirmé par le Conseil du CERIC qui ne publiait plus depuis quelques semaines.

L'ensemble des membres du Conseil conviennent que le DICE adopte un retrait passif, donc plus d'activité et affiche un message en indiquant la raison. Cela concerne X et est étendu également à Facebook, favorisant le développement du réseau LinkedIn. Bluesky pourra être envisagé par le DICE dans les mois à venir.

7. Questions diverses

Au titre des questions diverses, Aurélie Duffy-Meunier indique qu'un contrat doctoral est possible entre AMU et la maison française d'Oxford (<https://www.mfo.ac.uk/>). Cela a été mis en place depuis 3 ans et est très sollicité, c'est interdisciplinaire et en sciences humaines. Elle invite les équipes à en informer leur doctorant.

Le Conseil prend fin à 17 heures.



Ève Truilhé
Directrice de recherche au CNRS
Directrice de l'UMR DICE



Caterina Severino
Professeure SciencesPo Aix/ UMR DICE
Directrice-adjointe de l'UMR DICE